Responsable de la publication : Patrick TANGUY, Maire – Rédaction : Commission communication

mouez ar yeuc'h

La Voix du Juch

Bulletin d'informations Communales : JUILLET 2017
Keleir ar Gumun : GOUERE 2017
N° 119

Sommaire
Krennadur

Infos Pratiques & Calendrier
Agenda
Retour sur images
A travers la Commune
Conseils Municipaux
Vie Associative
Informations diverses

« Pa ve glao da houel Madalen
E vrein ar hraon hag ar hesten. »

« Quand il pleut à la Sainte-Madeleine (22 juillet)
Les noix et les châtaignes pourrissent »

INFOS PRATIQUES

Mairie
5, rue Louis Tymen – 29100 Le Juch
Tél : 02.98.74.71.50 – Fax : 02.98.74.70.99
mairie.le-juch@wanadoo.fr
Site : www.lejuch.fr
Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
Du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Fermée le Samedi

Permanences du Maire et des Adjoints

Patrick Tanguy
Maire
Le samedi matin sur rendez-vous

Marc Raher
Adjoint aux finances, gestion du patrimoine, nouvelles technologies, culture
Sur rendez-vous

Yves Tymen
Adjoint aux travaux, à l'urbanisme, à l'agriculture et à l'environnement
Le samedi de 11h à 12h sur rendez-vous

Isabelle Kervarec
Adjointe aux affaires scolaires, affaires sociales, communication, enfance et jeunesse, animation, vie associative– CCAS
Le samedi matin sur rendez-vous

Douarnenez Communauté :
79, rue Ar Veret – 29100 Douarnenez – Tél : 02.98.74.48.50

Déchetterie de Lannugat :
Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h
& de 14h à 18h.

Urgences médicales :
Appeler le 15 qui assure la régulation

Cabinet infirmier :
Cabinet Petitbon
Tél : 02.98.74.71.04 Port : 06.07.27.95.47

ADMR Plogonnec :
Rue des Ecoles – 29180 PLOGONNEC –
Tél : 02.98.91.84.96

Transport Le Juch / Douarnenez :
Le samedi
Départ à 9h30 de votre domicile & retour à 12h.
Taxi Lokorn–06.80.30.36.34 - 02.98.74.71.60
Transport à la demande : Pays de Douarnenez
0 810 810 029

Transport Penn ar Bed :
Ligne (ligne 51) régulière DZ / Quimper sur le site internet cat29.fr

Ecole Notre Dame de Toutes Grâces :
6, rue de l'école – Tél : 02.98.74.71.70

Ulamir du Goyen - Centre de Loisirs :
Rue Abbé Conan – 29100 Poullan
Tél : 02.98.74.27.71

Boîte postale :
Levée du lundi au samedi à 10h00

Marché mensuel
Le 3ème jeudi du mois de 16h30 à 19 h00
Hent ar ster
Vin, fruits et légumes, produits d'hygiène et d'entretien, bijoux, Croquanteries

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Date	***Manifestation***	***Lieu***	***Organisateur***
De juillet à fin août	Expo Photo sur le Pardon du Juch et les travaux de l'Eglise	Mairie	Histoire et Patrimoine
15/08/2017	Concours Pétanque	Terrain de Foot	ASDJ
15/08/2017	Balade pédestre	Keratry	Comité d'animation
15/08/2017	Pardon	Salle Socioculturelle	Comité d'animation
22/08/2017 à 14h00	Visite de Ferme *(sur inscription)*	Kervogat	Douarnenez Communauté
31/08 et 01/09/2017	Théâtre	Salle Socioculturelle	Assemblée Sauvage
7/10/2017	Sortie annuelle	St Thélo & Moncontour	Histoire et Patrimoine

AGENDA

THÉÂTRE

L'Assemblée Sauvage présente

« Chevauchée en Chimérie »

31 août et 1er septembre à 20h

SALLE SOCIO-CULTURELLE DU JUCH

Prix libre / tout public

Durée environ 1h

Cinq interprètes, quatre femmes et un homme, entament un mystérieux voyage en Chimérie. Un monde imaginaire aux apparences très réelles, un monde aussi captivant que trompeur, le monde des rêves irréalisables, des utopies impossibles et de la tentation. Ils y chevauchent leur jeunesse, comme on chevauche un cheval fougueux, débridé, un animal sauvage d'où l'on tombe parfois et qu'on apprivoise qu'avec du temps.

Ce spectacle est une tragi-comédie, avec notre joie de vivre mais aussi notre colère nous abordons des sujets tous azimuts en les baignant dans un univers loufoque et décalé. Le spectateur, tantôt voyeur, tantôt pris à parti, est toujours sollicité à l'endroit de son imagination. Tout est faux mais c'est vrai.

Une buvette sera organisée à l'issue du spectacle. Nous serions très heureux de vous y retrouver pour échanger à propos du spectacle. Venez nombreux (ses) partager ce moment avec nous!

Réservations et informations :

assemblee.sauvage@gmail.com

ou

06 45 49 83 36

L'Assemblée Sauvage est un groupe d'artistes qui réalise des projets éclectiques, décloisonnant les arts en mélangeant théâtre, musique, danse, cinéma, arts-plastiques... une touche de sauvagerie pour un art essentiellement vivant et décadré.

Chevauchée en Chimérie est un spectacle créé dans la salle socio-culturelle du Juch. Nous y serons en résidence à partir du 7 août et des répétitions publiques seront proposées ponctuellement pendant le mois. Ça sera l'occasion de se rencontrer avant la première. Toutes les infos sur ces répétitions seront consultables sur notre site www.assemblee-sauvage.com ou directement affichées sur les portes de la salle.

Inauguration Salle Socioculturelle

Le vendredi 23 juin, la salle socioculturelle du Juch a été inaugurée devant les habitants, les élus locaux et les partenaires financiers représentants de l'Etat, de la Région, du Département et de réserves parlementaires. Bien plus qu'un simple relooking, les travaux ont permis de revoir et de mettre à niveau les performances énergétiques de la salle. Un office a été créé avec un réaménagement fonctionnel et ergonomique ouvrant sur deux espaces, les volumes ont été redistribués pour une plus grande flexibilité des usages, un espace de stockage et une arrière scène ont été réalisés et les sanitaires rénovés pour s'adapter aux normes PMR. Par ailleurs, les ouvertures ont été remplacées par des huisseries, l'isolation thermique renforcée sur les parois, les aérothermes changés par des modèles plus performants, le recours à l'éclairage LED pour limiter les consommations et une meilleure gestion de l'énergie. « Nous souhaitions que la rénovation de la salle permette aux associations d'y trouver un meilleur confort et une plus grande ergonomie. Nous voulions également que de nouvelles activités apparaissent grâce à une plus grande modularité des espaces » indique le Maire, Patrick Tanguy. Les aménagements futurs se feront dans le même esprit » précise le Maire qui, après son discours, a laissé place à l'orchestre d'harmonie de l'école de musique de Douarnenez venu spécialement participer à l'inauguration. La soirée s'est poursuivie sous la forme d'un café-concert avec le groupe Dan Ar Jazz.

Ancien accueil Avant/Après

Ancien accueil avec extension office Avant/Après

Pose d'une cloison mobile pour séparer les deux petites salles

Ancien foyer avant/après

Création d'un office et d'un vestiaire avec placards de rangement pour les associations

Dans la grande salle, remplacement de la porte coulissante par une porte métallique en acier laqué

Suppression des placards au fond de la scène et pose de rideaux occultants

La grande salle avant/après

Arrière de la salle avant et après travaux

ETAT CIVIL

Naissance

Timoty Cattanéo
– 8, route de la Gare - 29 avril
Alice Brouquel
– 12, place de l'église – 23 mai

Décès

Marie Renée Keroulas née Le Floc'h
– Tal ar Roz – 07 avril 2017
Anna Douérin née Keribin
– Guerlach Tal ar Roz – 27 avril 2017
Gisèle Manchec née Gueguen
– Menez Merdy - 01 mai 2017
Patrick Kervarec
– 9, route de la Gare – 22 mai 2017

A TRAVERS LA COMMUNE…

Urbanisme

2 permis de construire
Carport, réhabilitation et changement de destination d'un bâtiment

4 déclarations préalables
Ravalement, pose d'un poste de transformation, abri de jardin, remplacement ouvertures

8 certificats d'urbanisme d'information
1 certificat d'urbanisme opérationnel

Centre de loisirs

La municipalité du Juch et l'Ulamir proposent un accueil de loisirs à Poullan-sur-Mer.
Garderie possible à partir 7h30 et le soir jusqu'à 18h30 à la salle socioculturelle.

Une navette passe prendre les enfants à 8h30 et les ramène à 17h30. Le goûter est fourni.

Renseignements et inscription auprès de l'ULAMIR au 02 98 74 27 71.

http://ulamircentresocialdugoyen.blogspot.fr/

Horaires de la mairie

La mairie est désormais ouverte :
Le lundi de 9h à 12h et de 14h00 à 18h30.
Du mardi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h.

Fermée le samedi.

Messe au Juch

L'Eglise étant indisponible depuis le 1er juillet, il n'y aura pas de messe programmée dans notre paroisse avant 2018.

Marché des 4 jeudis

Les marchés ont lieu sur la place de l'Eglise

Date des prochains marchés au Juch : 17/08 et 21/09
de 16h 30 à 19 h

Petit Rappel…pour ceux qui oublient

VIE ASSOCIATIVE

Club des Retraités

Quelques nouvelles du club des anciens, nous avons réintégré nos locaux tout neuf tout propre, un vrai plaisir, pour tout le monde. Nous allons reprendre nos habitudes d'avant : cartes et autres jeux, dominos et scrabble et bien sûr en fin d'après-midi, le Mern-Vihan. Jeudi nous avons fêté les anniversaires des 3 derniers mois. Apéritifs, cafés, crêpes et gâteaux le tout s'est déroulé dans une excellente ambiance. La porte reste ouverte à tous ceux qui veulent rejoindre le club !!!!!

À bientôt
Le Président, Yves Youinou.

Les Diables du Juch

EN ROUTE POUR UNE NOUVELLE SAISON !!!

L'ASDJ, actuellement au repos, prépare déjà la saison à venir ! Vous trouverez le planning de rentrée ci-dessous. Elle aura lieu pour les Diables du Juch le Vendredi 28 Juillet à 19H00.

Comme la saison passée un Tournoi de Pétanque aura lieu Mardi 15 Août sur le parking du terrain de Foot.

Infos et Inscriptions : 06.63.29.12.82., Sportivement, le Président, Romain LE BRUSQ.

A.S.D.J : Programme de reprise de la saison 2017-2018

Pendant tout le programme de reprise, toujours avoir avec soi baskets et crampons

Vendredi 28 Juillet : Entraînement
Lundi 31 Juillet : Entraînement
Vendredi 4 Août : Entraînement
Dimanche 6 Août, 14h30 : Match contre St Nic
Lundi 7 Août : Entraînement **18h30**
Mardi 9 Août : Entraînement
Vendredi 11 Août : Entraînement
Dimanche 13 Août : Match contre FC Cast Porzay
Lundi 14 Août : Entraînement
Mercredi 16 Août : Entraînement
Vendredi 18 Août : Entraînement
Dimanche 20 Août : Coupe de France
Lundi 21 Août : Entraînement
Mercredi 23 Août : Match contre Kerlaz
Vendredi 25 Août : Entraînement
Dimanche 27 Août : Match de CDF ou CDB
Lundi 28 Août : Entraînement
Mercredi 30 Août : Entraînement
Vendredi 1 Septembre : Entraînement
Dimanche 3 Septembre : 1ere journée de championnat
Lundi 4 Septembre : Entraînement
Mercredi 6 Septembre : Entraînement
Vendredi 8 Septembre : Entraînement
Dimanche 10 Septembre : Match de CDF/CDB/CPR

Pendant tout le programme de reprise, toujours avoir avec soi baskets et crampons

Histoire et Patrimoine

« Quand les champs avaient encore un nom ! » c'est le titre de notre dernière publication. Un livre de 206 pages illustrées de nombreuses cartes et photos sur la toponymie et microtoponymie de la commune :

- Les ruisseaux et les vallons
- Les villages et le bourg
- Autour des parcelles
- Les anciens chemins
- Les listes des parcelles par thèmes

En vente à la mairie. 16 €

A partir du 14 juillet nous proposons à la salle du conseil de la mairie une exposition sur

- les travaux de l'église et ce qu'ils permettent de découvrir
- et les pardons du Juch.

La sortie « découverte du patrimoine », ouverte à tous dans la limite des places disponibles, est fixée au samedi 7 octobre. Elle nous conduira à la Maison des Toiles de Saint-Thélo et à Moncontour dans les Côtes d'Armor. Les inscriptions peuvent être prises dès maintenant auprès des membres de l'association.

Bon été à tous.

Al levr diwar-benn anvioù kozh an douaroù a zo deuet er-maez. M'ho-peus c'hoant gouzout muioc'h diwar-benn ar vourc'h, ar c'heriadennoù,an hentoù-kozh hag ar parkeier, ne gousto ket re ger deoc'h : 16 lur !
En Ti-Kêr emãn da werzhañ .

A-benn ar 14 a viz Gouere e vo diskouezet panelloù diwar-benn chanter an Iliz hag ar pardonioù (Sal ar c'huzul-kêr).

Baleadenn-vloaz Istor ha Glad a vo graet d'ar 7 a viz Here. Dibabet hon eus mont e Departamant Aodoù an Arvor da weled Monkontour ha Ti al Lien e Sant Telo.

Comité de Jumelage

Après avoir fêté les 20 ans de la venue de Saint Geniès au Juch l'année dernière, cette année on fait l'inverse. Nous sommes 36 Juchois à avoir pris la route pour Saint Geniès, le jeudi 25 mai, afin de retrouver nos amis du Périgord et de fêter ensemble notre association et notre amitié. Après une journée de car, nous sommes arrivés aux alentours de 19h avec un grand soleil et une forte température. Là-bas on nous attendait pour commencer les festivités. Notre week-end périgourdin a débuté par un apéro, avant que chacun rejoigne sa famille d'accueil pour une soirée de retrouvailles pour certains, et de rencontre pour d'autres.

Le vendredi matin, nous avons visité Lascaux « 4 ». Une visite qui a plu à tout le monde, petits et grands. Pour continuer cette journée, nous avons rejoint le village de Reignac dans l'après-midi, avec une visite de la Maison Forte. La soirée était libre en famille.

Le samedi beaucoup d'entre nous sommes allés au marché de Sarlat. L'après-midi, une balade sur la commune de Saint Geniès était organisée. Una balade en voitures pour beaucoup d'entre nous, mais aussi en camionnette pour les plus téméraires. Une agréable après-midi dans la bonne humeur pour tout le monde. Nous avons fait quelques arrêts afin de mieux connaitre la commune ou de la découvrir. Le soir, un dîner de gala était organisé à la salle communale de Saint-Geniès. Avant cela, nous nous sommes réunis au menhir, offert par les Juchois en 2007, pour les discours officiels de nos deux présidents, Annette Rhode et Daniel Canonico, ainsi que par Michel Lajugie, maire de Saint-Geniès, et Josik Le Doaré, représentant la municipalité, en l'absence de Patrick Tanguy. Nous sommes ensuite montés à la salle pour un repas et une soirée animée. On a mangé, on a chanté, on a dansé, on s'est offert des cadeaux, tout ça dans la bonne humeur. Le dimanche, une bonne partie d'entre nous s'est retrouvée au marché de Saint-Geniès, avant de rentrer manger chez nos familles, et de reprendre le car direction de Le Juch en début d'après-midi.

C'est comme toujours avec de la tristesse et de la nostalgie que nous sommes repartis, mais heureux d'avoir passé ces quelques jours tous ensemble, et en se promettant de revenir dans deux ans.

L'année prochaine, c'est nous qui recevrons nos amis Périgourdins. On espère que ces quelques lignes vous donneront l'envie de nous rejoindre pour nos futurs rassemblements.

Les membres du Comité de Jumelage.

Comité d'Animation

Il fait beau, le mois d'août est déjà là avec bien sûr le traditionnel pardon du Juch le mardi 15 Août.

Pour des raisons de sécurité notre soirée se déroulera à la salle socioculturelle récemment inaugurée.

Programme:

15h00 rendez-vous pour une balade pédestre au fil de l'eau, direction Keratry, visite de l'exploitation de spiruline, retour par la voie verte.

A partir de 19h00 repas à la salle.
Plat chaud et crêpe dessert (8.00 €)

FEST NOZ à 20h avec les groupes TRIGOUDI, EOSTIGED KOZH

Participation au fest-noz 2.00 €uros.

Autre date :

Afin d'organiser au mieux cette journée une réunion est prévue le vendredi 28 juillet à 19h à la salle. Tous les bénévoles et sympathisants sont cordialement invités. *(Inscription conseillée: 02 98 98 76 11 ou 02 98 92 31 14).*

A l'issue de cette réunion un buffet vous sera proposé.

Amicalement.

Ecole Notre-Dame

A l'école Notre Dame de Toutes Grâces, les activités et animations ont été nombreuses et variées depuis les vacances de Pâques.

- Le 4 mai, les enfants de maternelle et CP sont allés au cinéma de Douarnenez avec leurs camarades de Plogonnec. Ils ont vu le film « Princes et princesses ».
- Le 1er juin, tous les enfants de l'école ont pris le car, direction la Salle des fêtes de Douarnenez. Ils y ont retrouvé trois classes de l'école Laënnec. Chaque classe a présenté son spectacle réalisé en collaboration avec les intervenants de l'école de musique.
- Le dimanche 4 juin, c'était au tour des parents d'élèves d'organiser leur traditionnel repas-crêpes. Comme chaque année, les billigs ont chauffé durant plusieurs heures et les gourmands ont tous été régalés.
- Le 25 juin, les parents ont organisé leur kermesse. En matinée, le spectacle des enfants a ravi parents et grands-parents. Les maternelles-CP ont présenté une histoire théâtralisée « Le loup est revenu » et les CE-CM des chants et comptines en anglais. Après l'apéritif, le pique-nique partagé a été très apprécié. Dès 14 h, l'ouverture des différents stands (pêche à la ligne, maquillage, tir au but, casse-boîtes…) a attiré enfants et adultes.
- Le 27 juin, les enfants de la classe de maternelle-CP sont partis à la découverte du monde des végétaux. Accompagné par Loïc, un spécialiste du conservatoire botanique national de Brest, nos petits élèves ont découvert lors d'un premier atelier, le cycle de vie des plantes et se sont

plus particulièrement penchés sur la notion de graine (leur diversité, leur vie, leur utilité,...). Ils ont ensuite fait un petit tour du monde en visitant les serres tropicales. Là, ils ont perçu l'impact que peut avoir l'homme sur la vie des végétaux, découvert les particularités de certaines fleurs qui attirent les mouches grâce à une odeur de "poubelle" -dixit l'un de nos petits élèves et approché les très attendues plantes carnivores. Cette journée fut riche en enseignements et très appréciée par les enfants.

- Les 28, 29 et 30 juin, les 26 élèves de CE 1, CE2, CM1 et CM2 de l'école du Juch ont sillonné la Loire-Atlantique durant 3 jours en compagnie des 24 élèves de la classe de Clémentine Le Lay de Cast. Hébergés à Piriac-Sur-Mer, ils ont visité la région.
  - Au programme de mercredi : La découverte de la vie des Briérons au village de Kerhinet, une balade en chalands dans les marais de la Brière et une visite de la ville fortifiée de Guérande.
  - Jeudi : Journée à Nantes. Le matin, lecture de paysage à la Butte Sainte Anne. Après le pique-nique pris dans l'enceinte du château des Ducs de Bretagne, les enfants ont participé à un jeu de piste afin de découvrir le quartier Bouffay.
  - La journée de vendredi s'est déroulée en deux parties. Le matin, les enfants accompagnés d'un paludier ont découvert les marais salants. L'après-midi avec un animateur nature, ils ont observé la faune et la flore des marais de Guérande.

  - Les enfants sont rentrés ravis de cette escapade.

- Pour clore en beauté, ce troisième trimestre, tous les enfants de l'école ont visité la caserne des pompiers de Douarnenez, en compagnie de Philippe, parent d'élève et pompier volontaire. Ils ont découvert les différents camions avec leur matériel spécifique puis la tenue du pompier. Pour terminer la visite, ils ont tous utilisé la lance à incendie.

La collecte de journaux se poursuit durant les vacances.
Des conteneurs sont à votre disposition.
Pour ce faire, merci de respecter les règles suivantes :

- Le papier retenu est de qualité papier journal exclusivement :
  - *Pas de revues, magazines, annuaires, papier blanc, emballages, papier glacé, etc...*
- Les annuaires ne sont pas acceptés
- Le papier doit être sec sans liens ou ficelles
- Et bien sûr, pas de cartons, sacs plastiques ou autres déchets …

L'école Notre Dame vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous à la rentrée.

CONSEIL MUNICIPAL
Du 7 Juin 2017

Compte rendu du 07 juin 2017

Autorisation de recrutement d'agents contractuels

M. le Maire rappelle au conseil municipal que Monsieur Alain Vincent fait valoir ses droits à la retraite à compter du 01 octobre 2017. Le poste de secrétaire de mairie est donc à pourvoir à cette date.
Cet emploi sera pourvu par le recrutement d'un agent contractuel à 80 % pour une durée de 2 ans renouvelable par reconduction expresse dans la limite de six ans. L'agent percevra un traitement calculé sur un poste de catégorie B sur un indice brut compris entre 366 et 591

Dissolution du CCAS

Le centre communal d'action sociale (CCAS) est désormais facultatif dans toute commune de moins de 1 500 habitants. Il peut être ainsi dissous par délibération du conseil municipal. Cette possibilité est issue de la loi N° 2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRE.
Le conseil municipal décide à l'unanimité de dissoudre le CCAS. Cette mesure sera appliquée à compter du 31 décembre 2017.Le budget du CCAS sera transféré dans celui de la commune. Les membres du CCAS en seront informés par courrier. Le conseil exercera directement cette compétence.

Avenants n°1 aux marchés de travaux pour la restructuration et l'extension de la salle socioculturelle

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée que les travaux de restructuration et d'extension de la salle socioculturelle se terminent et précise qu'il y a lieu d'approuver les avenants avec les entreprises KERC'HOM et LD peinture. Ces avenants prennent en considération des prestations supplémentaires.

Récapitulatif des projets d'avenants :

lot	désignation	entreprises	euros HT	montant avenant HT	nouveau montant du marché HT
7	Cloison, Isolation	KERC'HOM	10 887,67	356,83	11 244,50
11	Peintures, Revêtements muraux	LD PEINTURE	5 593.92	727.27	6 321 ,19

Adhésion de Douarnenez Communauté au syndicat mixte chargé de la gestion des

Il est proposé que le conseil municipal de Le JUCH donne son accord à l'adhésion de Douarnenez Communauté au syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille au titre de sa compétence économique, permettant ainsi la mise en place d'une coopération à l'échelle de la Cornouaille à même de porter un projet de développement pour la place portuaire de Cornouaille, à la hauteur des enjeux des filières et des territoires.

Le calendrier prévu est la création du syndicat mixte à l'été 2017 et une prise de compétence au 1er janvier 2018.

Accord unanime du conseil municipal de Le JUCH à l'adhésion de Douarnenez Communauté au syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille.

Modification des statuts du SIVU pour la construction d'un centre de secours et d'incendie à Douarnenez

Au titre de sa compétence facultative « contribution au financement de la construction d'un centre de secours par le SDIS et contribution obligatoire au SDIS au lieu et place des communes » et en application de l'article L5216-7.I du CGCT, Quimper Bretagne est substituée de plein droit, au 1er

janvier 2017 à la commune de Locronan au sein du syndicat mixte pour la construction du centre d'incendie et de secours de Douarnenez
Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la modification des statuts pour la constitution d'un syndicat mixte pour la construction d'un centre de secours et d'incendie à Douarnenez.

Rapport des adjoints

M. le Maire indique que le tirage au sort des jurés a désigné Mme Anne–Marie GALAND ; Mme Louise KERVAREC et Mme LE BRIS Caroline

Un point presse, avec Finistère Habitat est prévu le 14 juin à 9 h au lotissement Roz Ar Park.

La tranche conditionnelle n°1, pour les travaux sur l'église commence début juillet.

Pour la garderie péri CLSH avec l'Ulamir pour le mois de juillet 2017, le service PMI, lors de sa venue le 01 juin a émis favorable.

Une rencontre, avec « l'Assemblée Sauvage », troupe de théâtre, s'est déroulée dernièrement pour une mise à disposition de la salle socioculturelle durant le mois d'août 2017. Des représentations publiques auraient lieu dans la soirée du jeudi 31 août et le vendredi 01 septembre. Ce dossier sera finalisé dans les meilleurs délais.

CTRC BRETAGNE

mce la maison DE LA CONSOMMATION ET DE L'ENVIRONNEMENT

Serrurier, vitrier, plombier… un devis obligatoire avant tout dépannage, même urgent !

2 600 € pour une serrure bloquée, 1 200 € pour une vitre cassée, 800 € pour une banale fuite d'eau… les exemples d'abus ne manquent pas dans le secteur du dépannage à domicile. Selon la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), l'absence de devis ou de contrat est une des raisons les plus courantes de dépôt de plainte.

Depuis le 1er avril 2017, avant toute intervention, tous les professionnels du dépannage à domicile doivent remettre au consommateur un document détaillant leur taux horaire de main-d'œuvre, les modalités de décompte du temps estimé, les prix des prestations forfaitaires, le montant de leur frais de déplacement et le coût du devis si celui-ci est payant. Toutes ces informations doivent aussi être accessibles sur leur site Internet ainsi que dans leurs locaux.

En cas de réparations urgentes, le professionnel doit se limiter aux travaux essentiels et ne pas profiter de la situation pour vendre au consommateur d'autres prestations à prix d'or. S'il veut remplacer le ballon d'eau chaude après une simple fuite, par exemple, le consommateur est protégé par la loi sur le démarchage à domicile et dispose de 14 jours de délai de rétractation.

Quelles que soient les circonstances, une facture est obligatoire pour toute prestation d'un montant égal ou supérieur à 25 €. Par ailleurs, le consommateur doit être informé qu'il peut conserver les pièces ou appareils remplacés.

Economiser l'eau au jardin

Les ressources en eau sont inférieures aux normales saisonnières dans trois des quatre départements bretons (Côtes d'Armor, Ille-et-Vilaine et Morbihan). Des arrêtés préfectoraux ont été pris pour restreindre certains usages comme l'arrosage des pelouses, le nettoyage des façades, toits et voitures. Chacun sait à quel point l'eau douce est une denrée rare ; voici quelques conseils pour économiser l'eau au jardin.

Des pratiques anti-gaspillages

- Un sol qui retient l'eau. La faculté à garder l'eau est due à l'humus présent dans le sol. Un sol sableux, par exemple, laisse filer l'eau en profondeur ; elle devient alors inaccessible pour les cultures. Pour pallier le manque d'humus, effectuez des apports réguliers de compost ou de fumier à la surface de votre sol.

- Un paillage qui évite l'évaporation. Outre sa capacité à limiter la pousse des herbes indésirables, le paillis va protéger le sol des rayons du soleil et limiter ainsi l'évaporation naturelle de l'eau et préserver l'humidité présente.
- Un bon binage vaut deux arrosages ! Le binage est un complément efficace de la pratique du paillage. Binez vos parcelles cultivées le lendemain ou le surlendemain d'une averse (ou d'un arrosage conséquent) afin de préserver l'humidité accumulée.

Arroser au bon moment

- Arroser en plein milieu de l'après-midi est une pure folie, l'évaporation est alors à son maximum. L'arrosage doit se faire le matin ou le soir, le plus tardivement possible.
- L'arrosage manuel permet de ne mouiller que les plantes qui ont besoin d'eau et de décider de la quantité à appliquer. Dirigez l'arroseur vers les racines et non les feuilles, les fleurs ou les tiges. À noter que l'arrosage par système de goutte-à-goutte est plus économe que celui par aspersion, lui-même plus efficace que l'arrosage par inondation.

La récupération des eaux de pluie
Dernier élément pour réduire la consommation d'eau potable, la récupération d'eau de pluie. Un système de collecte et de stockage de l'eau pluviale dans une citerne fournit une eau gratuite pour le jardin. Ce système peut être un simple tonneau sous une descente de gouttière, ou être une installation plus élaborée, avec citerne, pompe et réseau dédié.

La fin des frais d'itinérance dans l'Union Européenne

Les frais d'itinérance (*en anglais roaming*) sont les surcoûts que les opérateurs de télé-communications imposent à leurs abonnés lorsqu'ils utilisent leur appareil mobile dans un autre pays de l'Union Européenne. Dès le 15 juin 2017, lorsqu'ils seront en déplacement dans l'UE, les consommateurs (particuliers et entreprises) verront leurs appels et SMS facturés au même tarif que lorsqu'ils se trouvent dans leur pays, mais l'usage d'Internet mobile sera limité.
Toutefois, pour protéger le secteur contre certains abus, tels que l'itinérance permanente, l'accord se cantonne aux déplacements ponctuels. Votre opérateur pourra vous facturer des frais supplémentaires, en vertu d'une « politique d'utilisation raisonnable », c'est-à-dire en cas de dépassement des volumes contractuellement prévus pour l'itinérance.

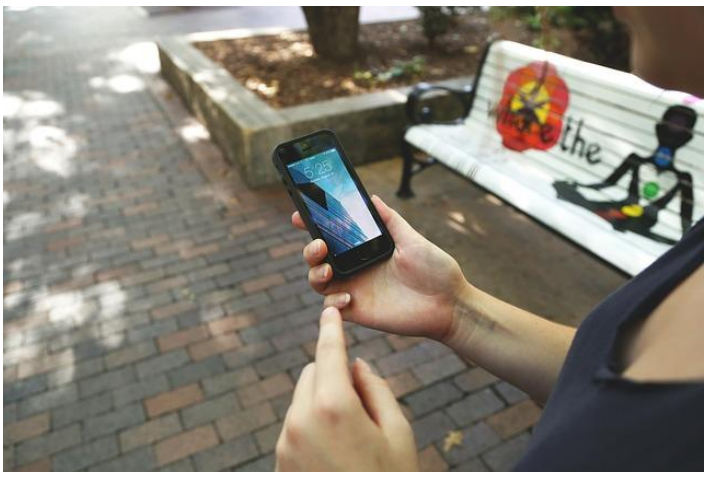

En tout état de cause, dès que vous passez la frontière, votre opérateur doit vous informer de l'éventuelle « politique d'utilisation raisonnable » applicable et vous envoyer une notification lorsque le volume contractuel en itinérance a été consommé. Cette notification doit préciser les frais supplémentaires qui seront facturés en cas de consommation additionnelle d'appels, de SMS/MMS et de données mobiles.

Et pour les données mobiles ? Comment calculer son quota de data ?
La consommation de données autorisée dans un autre pays de l'Union Européenne sera limitée. Pour connaître l'enveloppe de données utilisables sans surcoût, il faut tenir compte du prix de son forfait. L'équation est la suivante : (prix du forfait/7,7) x 2 = nombre de giga-octets inclus. Par exemple, pour un forfait à 20€ : (20/7,7) x 2 = 5 Go de données à utiliser à l'étranger.
En cas de dépassement, l'opérateur facturera 7,70€ le Go supplémentaire (dégressif dans le temps).

Plan Canicule

En cas d'épisode de forte chaleur, un numéro d'information est mis à disposition du public

0800 06 66 66

Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle dans votre région.

- La chaleur fatigue toujours
- Elle peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur
- La pollution de l'air et l'humidité aggravent les effets liés à la chaleur.

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de votre mairie. Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule. Pour en savoir plus : 0 800 06 66 66 (appel gratuit). www.sante.gouv.fr/

Chenille Processionnaire

En cas d'infection de vos pins par des chenilles processionnaires, vous pouvez contacter à Douarnenez Communauté

Sophie DE ROECK

Chargée de mission développement durable

Agenda21@douarnenez-communaute.fr

02-98-74-44-57

La Communauté de Communes ne prend pas en charge le traitement, mais vous aidera à trouver la meilleure solution.

Campagne de lutte contre le frelon asiatique

En trois ans, le nombre de nids de frelons asiatiques a augmenté de manière significative en Pays de Douarnenez, passant de 6 nids détruits en 2014 à 196 en 2016. Pour 2017, la Communauté de communes a signé un contrat avec une entreprise compétente dans la reconnaissance et la destruction des nids de frelons asiatiques.

Le frelon asiatique est apparu dans la région bordelaise en 2004 à l'occasion d'importations de poteries chinoises par containers. Il est classé dans la liste des dangers sanitaires de 2ème catégorie sur tout le territoire français. Le frelon asiatique est une espèce invasive présente désormais sur le département du Finistère depuis 2011. Son impact environnemental est désormais avéré.

Reconnaître un frelon asiatique

Le frelon asiatique possède une couleur sombre avec une large bande orangée à l'extrémité de l'abdomen. Il se différencie du frelon commun qui est de taille supérieure avec une couleur à dominante jaune (frelon asiatique a une taille de 2 à 3 cm, le frelon commun a une taille de 2 à 4 cm). Le nid ne constitue pas à lui seul un critère d'identification fiable. Cependant, certaines caractéristiques doivent alerter l'observateur :

Le nid de frelons asiatiques est souvent installé à la cime d'un arbre, quelquefois sous un abri aéré et à proximité d'eau.

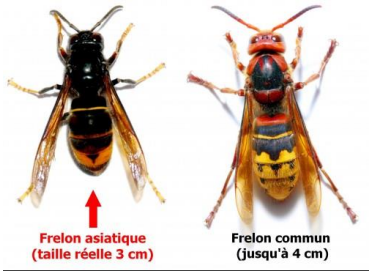

Sa taille est importante, entre 40 et 80 cm de diamètre,
Le nid possède une entrée unique.

Vous repérez un nid de frelons asiatiques

Si vous constatez la présence d'un nid de frelons, **inutile d'avoir peur et ne vous en approchez pas !** Appelez la mairie au 02 98 74 71 50. Un agent référent ayant participé à la formation interviendra sur place pour savoir s'il s'agit de frelons asiatiques et, si c'est le cas, il suivra la procédure pour déclencher l'intervention. **Ces dernières sont entièrement gratuites pour les habitants du territoire.**

Pour plus d'informations
Douarnenez Communauté
75, rue Ar Véret
CS60007
29177 Douarnenez Cedex
Contact référent : Sophie De Roeck, chargée du développement durable
Tél.: 02 98 74 48 50
Email : accueil@douarnenez-communaute.fr
http://www.douarnenez-communaute.fr/news/476/153/Lutte-contre-les-frelons-asiatiques.html

Bon été à toutes et tous